RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00814
Numéro SIREN : 851 449 488
Nom ou dénomination : HERO

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2023 sous le numéro de dépôt 2851

atrium CONSEIL

SASU HERO

6 RUE ALFRED DETOURNAY

62860 OISY-LE-VERGER

GREFFE DU TRIBUNAL

- 2 MAI 2023

DE COMMERCE D'ARRAS

COMPTES ANNUELS
du 01/08/2022 au 10/08/2022
BILAN DE LIQUIDATION

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au tableau de l'Ordre de Lille

Alain FONTAINE
Cyrille LANGUILLE
Henri LIENARD
Jacques THOMÉ
Experts-comptables associés

2b, Chemin de la Blanchisserie - 59400 Cambrai
Tél : 03 27 81 22 03 - Email : atrium@atriumconseil.fr
SAS au capital de 80 000 euros - RCS Douai 687 220 392 - TVA Intra Fr05 687 220 392

linter.bmp?

Sommaire

Exercice du 01/08/2022 au 10/08/2022

Bilan Actif 1
Bilan Passif 2
Compte de Résultat 1/2 3
Compte de Résultat 2/2 4

Bilan Actif

		10/08/2022			31/07/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	9 181		9 181	12 436
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	**9 181**		**9 181**	**12 436**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**9 181**		**9 181**	**12 436**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		10/08/2022	31/07/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel		1 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice		**(12 837)**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres		**(11 837)**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	9 181	21 649
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		2 624
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**9 181**	**24 273**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**9 181**	**12 436**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	0,00	(12 836,96)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	9 181	24 273
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

		France	Exportation	10/08/2022 0 mois	31/07/2022 7 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				19 268
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				**19 268**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)				**19 268**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				2 854
	Variation de stock				17 829
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes				10 054
	Impôts, taxes et versements assimilés				305
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				943
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				121
	Total des charges d'exploitation (2)				**32 105**
	RESULTAT D'EXPLOITATION				**(12 837)**

Compte de Résultat

2/2

		10/08/2022	31/07/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION		**(12 837)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER		
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		**(12 837)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		2 771
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		**2 771**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		2 771
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		**2 771**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS		**22 038**
	TOTAL DES CHARGES		**34 875**
	RESULTAT DE L'EXERCICE		**(12 837)**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

GREFFE DU TRIBUNAL

- 2 MAI 2023

DE COMMERCE D'ARRAS

En liquidation

HERO

Au capital de 1 000 Euros

Siège social : 6 Rue Alfred Detournay – 62860 OISY-LE-VERGER

RCS : ARRAS 851 449 488

PROCES VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

DU 31 JUILLET 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le 31 Juillet,
A onze heures,

Au siège social, à OISY-LE-VERGER,

Monsieur Florent LIENARD, représentant la Société HERO ayant son siège social à OISY-LE-VERGER (62860), 6 Rue Alfred Detournay.

Propriétaire de la totalité des 1 000 (mille) actions de 1 euro chacune émises par la Société HERO, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 euros.

Associée unique de ladite Société.

A pris les décisions suivantes portant sur l'ordre du jour suivant :

— Rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation.
— Examen et approbation du compte définitif de liquidation.
— *Quitus* au liquidateur et décharge de son mandat.
— Constatation de la clôture de la liquidation.
— Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique arrête le compte définitif de liquidation qu'il a établi en sa qualité de liquidateur.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, compte tenu de ce que le compte de liquidation fait ressortir un solde négatif, décide qu'aucun remboursement des parts sociales n'est effectué et décide expressément l'imputation à due concurrence du solde négatif du compte de liquidation sur le compte courant ouvert à son nom dans les livres de la Société.

TROISIEME DECISION

L'associé unique prononce la clôture définitive de la liquidation de la société HERO dont la personne morale cesse d'exister à compter du 31 Juillet 2022, donne quitus au Liquidateur et le décharge de son mandat.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tout pouvoir au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales en vue de la radiation de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à onze heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé et signé le présent procès-verbal par l'associé unique, après lecture.

